

Les Nouvelles du REHNam

N° 63 – décembre 2023

L'invité du mois : Georges Legros *

Les fautes de l'orthographe (2^e partie)

* Professeur émérite, membre du département Langues et littératures françaises et romanes, et membre du Conseil Supérieur de la Langue Française de la Communauté française de Belgique

Ces derniers mois, de nombreux médias se sont penchés sur notre problème. Dans *Le Monde*, sous le titre « Pourquoi il est urgent de mettre à jour notre orthographe », des « Linguistes atterré·e·s » jugent que « Le coût social et économique de notre orthographe archaïque est devenu exorbitant ». Et ils plaident, non pour l'impossible révolution radicale de « l'écriture phonétique », prônée par certains depuis le XVI^e siècle, mais, comme notre Conseil de la langue française depuis au moins 20 ans, pour la rationalisation de quelques incohérences actuelles, de façon à accroître l'intelligibilité de la norme. Citons-en rapidement trois exemples, en rappelant d'emblée qu'il ne faut pas, comme le font trop souvent les opposants à toute réforme, confondre l'orthographe et la langue : modifier certains aspects du système d'écriture (ce qui a été constant jusqu'au milieu du XIX^e siècle) ne porte atteinte ni au lexique, ni à la syntaxe, ni au sens des messages.

Les pluriels en -x. Pourquoi des landaus mais des chevaux, des pneus mais des cheveux, des clous mais des choux ? Aucune explication possible de la règle : on se contente d'une comptine pour la mémoriser. Or elle n'est qu'une vieille erreur de lecture des manuscrits du Moyen Âge : à l'époque, les copistes abrégeaient souvent la finale -us par un signe qui ressemblait à un χ grec : des chevax ; plus tard, on l'a pris pour un x et on y a rajouté le u (et même, à la Renaissance, le l latin : des chevaulx). Plutôt que de pérenniser cette erreur, ne vaudrait-il pas mieux d'aligner ces exceptions sur la règle générale des pluriels nominaux en -s : des chevaux, des cheveux et des choux ? (Voire, l'erreur de départ étant la même, de pousser plus loin : généreus comme généreuse, je et tu peus comme je sais ou tu chantes ?)

Les consonnes inutilement doubles. Les rectifications de 1990 ont mis fin à la célèbre difficulté des verbes en -eler et -eter en les alignant sur la forme à consonne simple. Mais elles ont laissé subsister paysanne VS partisane, bretonne VS mormone, patronner VS patronat et même – c'est un comble – enrubanner VS rubaner. Ici encore, aucune intelligence possible. Pourquoi, dès lors, ne pas simplifier (comme le demandait déjà un académicien au XVII^e siècle) les consonnes dont le redoublement n'a aucune incidence ni sur leur prononciation ni sur celle de la voyelle précédente (contrairement à fille ou femme, par exemple) ?

Les règles d'accord du participe passé (PP). C'est le véritable pont-aux-ânes de notre grammaire scolaire : des règles et des exceptions à donner le vertige ; des dizaines d'heures de cours ; et pour quels résultats ! Limitons-nous au cas du PP conjugué avec avoir. En latin, le PP était exclusivement passif : amatus sum = j'ai été aimé ; il s'agissait donc d'un adjectif, qui variait comme tel et s'accordait normalement avec le nom auquel il se rapportait. Mais, en français, depuis des siècles, le PP conjugué avec avoir (et non plus avec avoir été) est devenu actif, et donc verbal : j'ai aimé commute avec j'aime ou j'aimerai et peut, comme eux, régir un « complément d'objet direct (COD) » (J'ai aimé cette démonstration). Pourquoi, dès lors, accorder cette forme verbale avec son COD ? Et pourquoi la faire varier en genre, comme un adjectif ? Par ailleurs, si on veut continuer à considérer le PP comme un adjectif, pourquoi ne le faire varier que quand son donneur d'accord le précède ? Double contradiction avec les règles générales de variation des verbes comme des adjectifs : des deux côtés, en somme, un contresens grammatical. Les usages effectifs ont donc bien raison lorsqu'ils laissent ce PP invariable, à l'oral mais aussi, assez souvent, dans la meilleure presse écrite.

On pourrait sans doute y ajouter d'autres cas : l'accord du PP employé avec être, les lettres grecques (dont le néerlandais, l'italien, l'espagnol et le portugais se passent sans grande perte culturelle), voire les différences entre participes présents et adjectifs verbaux (précédant VS précédent, divergeant VS divergent, des femmes intrigant pour leur cause VS des femmes très intrigantes). Mais point trop n'en faut en même temps, d'autant que certains problèmes demanderaient encore des études approfondies.

Que nous manque-t-il pour pouvoir entreprendre avec succès une telle « mise à jour » ? D'abord, sans doute, un organe – nécessairement international – compétent et mandaté à cette fin, comme il y en a, notamment, pour l'espagnol ou l'allemand. C'est ce que réclamait solennellement le congrès de la Fédération internatio-

nale des Professeurs de Français en 2016 ; et, de nouveau, les dizaines de signataires de la tribune du Monde en 2023. « Il n’y a pas de demande sociale » objectent souvent les partisans du statu quo. Si les appels pressants des associations professionnelles des enseignants concernés et des linguistes compétents n’y suffisent pas, il reste à espérer qu’une pression médiatique répétée finira par faire naître chez nos dirigeants la prise de conscience et le courage politique qui font encore défaut. À chacun de nous d’y contribuer selon ses convictions et ses moyens.

P.S. Pour en savoir plus à moindres frais, LEGROS Georges et MOREAU Marie-Louise, [Orthographe : qui a peur de la réforme ?](#) (Bruxelles, Service de la langue française, 2012 ; accessible sur le site www.languefrancaise.cfwb.be).

La vie du REHName

16/02 : à l’Arsenal, réunion du bureau du REHName à 10.00, suivie d’un déjeuner à 12.00 et, à 13.45, d’une conférence de Johan Yans, professeur au département de géologie, [Où trouver les métaux pour un avenir durable ?](#)

Brèves de l’Université

Un ancien nommé par le roi

François Maniquet, professeur d’économie à l’UCLouvain et ancien membre de notre université, vient d’être nommé Grand Officier de l’Ordre de Léopold.

Nouvelle progression dans un ranking

Fin septembre, sortait le ranking THE WUR 2024, dans lequel notre université progressait de 150 places. Voici quelques jours a été publié ce même ranking, mais par sujets cette fois, où l’UNamur progresse à nouveau, tout particulièrement dans deux domaines :

- Dans la catégorie Life sciences, l’UNamur se classe entre la 401e et la 500e position sur plus de 1000 établissements d’enseignement supérieur.
- Dans la catégorie Physical Sciences, elle se hisse au même niveau mais sur plus de 1300 établissements.

Comme dans le précédent ranking, notre université effectue cette progression dans les 5 piliers que sont l’enseignement, la qualité de la recherche, l’environnement de la recherche, l’industrie et l’ouverture internationale. Et preuve de ce que la mobilisation interne a porté ses fruits et que nos chercheurs et académiques veillent de plus en plus à mettre leurs données à jour sur Scopus, le score « citation impact » a aussi fortement progressé dans ce classement.

Un prix Fondation AstraZeneca-FNRS-FWO pour une jeune académique

Le 13 décembre 2023, Charlotte Beaudart, récemment nommée chargée de cours au département de sciences biomédicales de la Faculté de médecine, se verra décerner ce prix en soutien à sa recherche innovante sur la thématique du vieillissement lors de la cérémonie annuelle pour la recherche scientifique belge.

Annonces

Le 07/12/23 de 14.00 à 18.00, à la Fondation universitaire, 11 rue d’Egmont à Bruxelles, nouvelle édition du Forum éthique de la Fondation universitaire : [ChatGPT and Co in higher education: to be cheered or feared ?](#) Toute information complémentaire, le programme et les modalités d’inscription se trouvent sur www.ethicalforum.be.

Le 14/12/23 à 19.00, dans le cadre des Grandes conférences namuroises, [Les ateliers de la domination scolaire](#), conférence de Stéphane Vaquero sur les inégalités d’apprentissage en milieu scolaire.

Le 18/12/23 de 18.30 à 20.30, au Quai 22, [L’extrême droite et le racisme en milieu universitaire](#), conférence de Fabrice Dhume, sociologue et professeur à l’UCLouvain, et de Benjamin Biard, chargé de recherche au sein du Centre de recherche et d’information socio-politiques, organisée par l’UNamur et le Haut conseil des africains de la province de Namur.

Le 23/02/24, de 9.00 à 19.00 dans l’auditoire CH01, [L’intelligence artificielle... et nous](#), journée de rencontres organisée par Nathanaël Laurent et Federico Georgi dans le cadre du projet NHNAI, au cours de laquelle prendront la parole Bruno Dumas, Antoinette Rouvroy, Yves Pouillet et Salomé Frémineur ainsi que de nombreux acteurs de terrain. Formulaire d’inscription : <https://forms.office.com/e/zTABScki8>